

ANNEXE 1

CERTIFICAT ZOOSANITAIRE pour les animaux abattus dans l'établissement

(modèle pour inspection ante-mortem et abattage non séparés dans le temps)

Service compétent : AFSCA, ULC:.....

Numéro d'identification du CDM-vétérinaire.....

1. Identification des animaux

Espèce :

Nombre d'animaux :

Marque d'identification :

2. Provenance des animaux

Numéro de troupeau :

Adresse de l'établissement d'origine :

Identification des locaux de stabulation (facultatif) :

3. Destination des animaux

Ces animaux seront transportés vers l'abattoir ou l'établissement de traitement de gibier²
mentionné ci-après :

par le moyen de transport suivant (nom du transporteur + immatriculation du véhicule) :
.....

4. Autres informations utiles

5. Déclaration

Je soussigné déclare que :

- les animaux désignés ci-dessus ont fait l'objet d'une expertise avant la mise à mort dans l'établissement susmentionné, le (date), à(heure), et ont été jugés sains ;
- les animaux ont été mis à mort dans l'établissement le (date) à (heure) et que la mise à mort et la saignée ont été pratiqués correctement ;
- les registres et documents concernant ces animaux sont conformes aux exigences légales et n'empêchent pas de procéder à l'abattage des animaux.

Fait à :

(Lieu)

Le :

(Date)

Cachet

.....
(Signature du CDM-vétérinaire)

² Seuls les gibiers d'élevage peuvent être transportés vers un établissement de traitement de gibier